

COMMUNE DE VILLY
Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 8 avril 2015

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Karine TUPINIER.

MM. François BACHELIER, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU, Bernard LECUILLER, Vincent TUPINIER,, Patrick VAILLANT.

Absente : Jacqueline ZELIOLI.

La séance est ouverte à 20 heures

1) Compte administratif 2014

Fonctionnement :

- Dépenses : 92 406, 56 €
- Recettes : 124 084, 77 €

Excédent de fonctionnement: 31 678, 21 €

Investissement :

La section accuse un déficit de 4 195, 78 €

Le Compte administratif 2014 est approuvé à l'unanimité.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

2) Budget 2015

La Commission des finances propose une augmentation des 4 taxes de 2 %, ce qui donnerait les taux suivants :

-	Taxe d'habitation	:	15, 98
-	Foncier bâti	:	11, 19
-	Foncier non bâti	:	24, 98
-	CFE	:	17, 75

Le Conseil approuve ces nouveaux taux à l'unanimité.

Compte tenu des recettes en diminution et des charges en augmentation (voir compte rendu de la séance du 11 mars), il est présenté la proposition de budget suivante :

Fonctionnement

Equilibre entre dépenses et recettes pour un montant de 117 930 € avec une prévision d'excédent de 5 074 €

Investissement

Dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 46 075 € tenant compte d'un emprunt de 6513 € destiné à financer, si besoin, les travaux de goudronnage.

Le budget 2015 est adopté à l'unanimité.

3) Budget CCAS

CA 2014 : excédent de 623, 28 € (dépenses imputées en partie au budget général)

Prévisions 2015 : 823, 00 €

Le CA 2014 et le budget 2015 sont adoptés à l'unanimité.

4) Questions diverses

- **Logement communal** : le locataire a versé un acompte de 800 € et s'engage à régulariser le solde en avril.
- **Chemin de Seignelay** : le syndicat de la Vallée du Serein va faire une étude qu'il ne prendra pas en charge, le financement n'entrant pas dans ses compétences d'un point de vue statutaire. L'Agence de l'eau subventionnerait l'étude à 80 % et les travaux à 60 %. Patrick VAILLANT est chargé de contacter le syndicat pour obtenir des précisions sur ces points.
- **Chemins** : les vigneronns possédant du matériel vont être sollicités pour boucher les trous du chemin des Côtes, notamment, et des saignées vont être creusées dans les banquettes pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 00.